

Aux Constituantes et Constituants

Fribourg, le 27 novembre 2003

Convocation

Madame la Constituante, Monsieur le Constituant,

Conformément à la planification de nos travaux et à l'annonce faite à la fin de la session de novembre, nous avons le plaisir de vous convoquer à la

session de décembre de la Constituante

qui aura lieu les

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- mardi 9 décembre 2003 à 14 h- mercredi 10 décembre 2003 à 14 h- jeudi 11 décembre 2003 à 8 h 30 et à 14 h- vendredi 12 décembre 2003 à 8 h 30 et à 14 h |
|--|

en l'Hôtel Cantonal à Fribourg.

Les séances de l'après-midi sont *open end*, c'est-à-dire qu'elles ne s'achèvent qu'une fois épuisée la partie obligatoire de l'ordre du jour, fixée par le Bureau. Si l'ordre du jour est épuisé plus tôt que prévu, les débats peuvent se poursuivre avec les objets au programme de la séance suivante.

Cette session sera entièrement consacrée à la deuxième partie de la 2^e lecture de l'avant-projet de Constitution, selon le nouveau programme ci-joint.

Nous vous rappelons que la 3^e lecture aura lieu les 15 et 16 janvier 2004. De plus, une dernière séance plénière a été fixée

par le Bureau au vendredi 30 janvier 2004 pour le vote final sur le projet de Constitution.

En nous réjouissant de vous retrouver dans une dizaine de jours, nous vous prions de croire, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, à l'assurance de notre considération distinguée.

Au nom du Bureau de la Constituante

Le Président :

Christian Levrat

Le Secrétaire général :

Antoine Geinoz